

62

ZV 000 1104

REPUBLIQUE DU SENEGAL

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES  
AGRICOLAS (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE  
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

DAKAR-HANN

1104

NOTE SUR LA PREVALENCE DU SYNDROME  
PARAPLEGIQUE DU MOUTON EN BASSE CASAMANCE  
EN 1984 ET 1985

Par Y. LEFORBAN et A. NIASSE

REF. N°72/VIRO.

JUIN 1985.

NOTE SUR LA PREVALENCE DU SYNDROME  
PARAPLEGIQUE DU MOUTON EN BASSE CASAMANCE  
EN 1984 ET 1985

---

Le système de surveillance épidémiologique mis en place en 1984 et basé sur le recueil d'informations sur des fiches d'enquêtes, a permis d'identifier les foyers suivants :

ANNEE 1984

NIAGUISS : 7 éleveurs touchés. Tous ces éleveurs habitant sur le C.E.R. (Centre d'expansion rural) ou aux alentours. Il s'agit pour la plupart de fonctionnaires entretenant un petit troupeau autour de leur concession.

Tableau 1 : Foyer de Niaguiss en 1984

Eleveurs	Mois	Effectif	Maladies	Morts
1	Février	10	10	9
2	Mars	12	2	2
3	Avril	2	1	0
4	Avril	10	2	1
5	Avril	4	4	3
6	Mai	8	6	4
7	Mai	4	3	0
		50	28	19

MAWA : 2 éleveurs touchés (Eleveurs traditionnels)

Tableau 2 : Foyer de Mawa en 1984

Eleveurs	Mois	Effectif	Maladies	Morts
1	Mars	3	3	2
2	Avril	11	4	3
		14	7	5

Le taux d'attaque dans les troupeaux atteints de ces deux villages est :

$$T A = \frac{28 + 7}{50 + 14} = \frac{35}{64} = 55 \text{ p.100}$$

Le taux de létalité (chez les sujets atteints) est :

$$T L = \frac{19 + 5}{28 + 7} = \frac{24}{35} = 68 \text{ p.100}$$

On peut estimer la population ovine des deux villages Mawa et Niaguiss entre 500 et 1 000 animaux.

Il est évident que tous les cas n'ont pas été rapportés et les chiffres ci-dessus ne correspondent qu'aux foyers que nous avons nous-mêmes observés.

En dehors de ces deux villages, la maladie a été observée à Eoutout et à Cap-Skiring en 1984.

#### ANNEE 1985

Concernant l'année 1985, les informations ont été recueillies à postériori, les services de l'élevage ne nous ayant pas averti au moment de l'apparition des différents foyers,

C'est au cours d'une mission à la mi-juin 1985 que les renseignements suivants nous ont été donnés :

#### Niaguiss

Deux cas mortels ont été signalés en mai chez Monsieur Ibrahima BADJI, l'un des éleveurs chez qui la maladie était déjà apparue en 1984 et 1983.

En 1983, sur un troupeau de 8 ovins, 6 avaient présenté la maladie: 5 étaient morts, un avait guéri spontanément,

En 1984, tout son effectif a été atteint soit 10 animaux parmi lesquels 9 sont morts (éleveur n°1 du tableau 1).

.../...

Selon le Chef de Poste vétérinaire interrogé Monsieur Alpha THIOMBANE, la plupart des autres éleveurs chez qui la maladie avait sévi l'année dernière ont renoncé à avoir des ovins en 1985 en raison des pertes occasionnées par la maladie en 1984 (voir rapports n°54/VIRO, mai 1984 et n°66/AGROSTO/VIRO, juin 1984).

#### Mawa

Le Chef de Poste vétérinaire de Niaguiss nous a également informé de l'apparition de cas de paraplégie en 1985 à Mawa mais leur nombre serait plus faible qu'en 1984.

#### Boutout - Boulome

C'est dans le village de Boulome distant d'un km environ de Boutout que sont apparus Les premiers cas en 1985.

8 mortalités ont été rapportées dans ce village. Mais le nombre de malades n'est pas connu.

#### Oussouye

M. Waly FAYE, Chef de secteur a observé environ 20 moutons présentant le syndrome paraplégique dans et autour du village d'Oussouye ; ces cas surtout sporadiques sont apparus entre avril et juin.

La plupart des malades ont été traitées en associant l'antibiothérapie (Bipénicilline ou Terramycine) à la vitamine B1 (Bévitine ND en intramusculaire). L'efficacité de la thérapeutique est selon lui difficile à apprécier : les éleveurs n'informant pas les services de l'élevage de l'issue de la maladie. Une observation précise a cependant pu être faite chez un éleveur :

Un agneau de 4 mois présentant ce syndrome, a été sacrifié et consommé par son propriétaire. Peu de temps plus tard, la mère de cet animal a été atteinte à son tour. Dix ampoules de Bévitine injectables soit 10 x 100 mg de vitamine B1 lui ont été administrées par voie intramusculaire à raison d'une ampoule par jour. L'animal s'est relevé mais a rechuté 2 jours après l'arrêt du traitement.

## CONCLUSIONS

Le système de surveillance épidémiologique mis en place est imparfait en raison du manque de motivation et de moyen des agents du service de l'élevage : cette carence s'est révélée en 1985 puisqu'aucune information ne nous a été communiquée spontanément. Le groupe de recherche de l'ISRA chargé de l'étude de ce syndrome devra donc axer ses efforts en 1986 sur cette collecte d'information en effectuant des missions entre février et mai à intervalle régulier dans les villages où la maladie est apparue les années précédentes.

Il est en effet maintenant bien établi que la maladie touche chaque année les mêmes villages : Niaguiss, Mawa en particulier et occasionnellement d'autres villages : Boutout, Cap-Skiring, Wangote en 1984, Oussouye, Boulome en 1985.